

Je soussigné(e), Nom..... Prénom..... :

CONFIDENTIALITE / IMPARTIALITE

- ❖ Je m'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations dont je pourrais avoir connaissance dans le cadre de mes activités en tant que professionnel et/ou candidat. Je m'engage à ne divulguer aucune des informations dont j'aurais connaissance au sein des sessions d'examen mises en place par LCC QUALIXPERT.
- ❖ Je certifie n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages ou équipements pour lesquels il m'est demandé de réaliser la ou les opérations pour lesquelles je me porte candidat à la certification.

CANDIDATURE / OBLIGATION DU CANDIDAT

- ❖ J'affirme avoir pris connaissance et me conformer * (merci de cocher les cases):
 - au référentiel de certification (PR04)
 - au guide d'utilisation de la marque QUALIXPERT (D01)
 - aux conditions générales de vente (D12)
 - aux Conditions tarifaires (D50)
 - aux évolutions règlementaires liées au nouvel arrêté. (voir paragraphe ci-après).
 - à la politique de protection des données personnelles de Qualixpert (D470)
 - aux consignes sanitaires décrites dans le document « Consignes COVID 19 candidats » et aux règles qui seront définies et me seront communiquées pour les différentes étapes de mon cycle de certification.

Tous ces documents sont disponibles sur le site www.qualixpert.com (si problème de connexion nous contacter).

- ❖ Je m'engage à fournir toutes les pièces et justificatifs demandés dans le dossier de candidature.
- ❖ Cet engagement est applicable pour toutes mes certifications en cours à la date de signature.

PROCESSUS DE CERTIFICATION / OBLIGATION DU CERTIFIE

- ❖ J'affirme avoir pris connaissance que toute tentative de tricherie ou de copie lors des examens pourra entraîner mon exclusion de la session d'examen mais également du processus de certification chez LCC Qualixpert. Le règlement des prestations restant dû à LCC Qualixpert.
- ❖ Je m'engage à tenir à jour à partir de la notification de ma certification, un cahier des réclamations et plaintes concernant l'activité sous certification que je tiendrai à disposition de la société LCC QUALIXPERT.
- ❖ Je m'engage à tenir à jour dès l'obtention de ma certification :
 - Un listing de mes rapports sous le format demandé (voir F570 sur le site www.qualixpert.com)
 - Une veille juridique
 - L'état de mes réclamations (voir F570 sur le site www.qualixpert.com)
- ❖ Je m'engage à passer un contrôle sur ouvrage pour chaque domaine Amiante avec mention, DPE sans et avec mention, Gaz et Plomb avec mention (CREP + DRIPP CTPP) lors de l'étape de surveillance déclenchée par Qualixpert entre le début de la 2^{ème} année et la fin de la 3^{ème} année. Cette opération devra être finalisée avant la fin de la 4^{ème} année. Dans le cas d'une extension de portée mention, un CSO sera réalisé durant le cycle.

- ❖ J'ai bien pris note que dans le cadre d'une certification Plomb et DPE, les RAT et les attestations de prise en compte de la RT, n'entrent pas dans le périmètre des arrêtés compétences régissant la certification. Il est donc indispensable que je réalise d'autres missions au cours de mon cycle afin de pouvoir répondre aux exigences de surveillance et de CSO et conserver ma certification.
- ❖ Dans le cas d'une certification Plomb avec mention (CREP + DRIPP CTPP), je m'engage obligatoirement à informer LCC QUALIXPERT dès mon 5^{ème} rapport DRIPP établi, afin que LCC QUALIXPERT puisse déclencher le contrôle sur ouvrage (conformément aux exigences règlementaire).
- ❖ J'ai bien pris en compte l'obligation d'informer LCC QUALIXPERT de toute modification professionnelle importante me concernant (changement d'adresse, licenciement, démission, changement/arrêt d'activité, longue maladie, ou tout autre évènement pouvant affecter ma capacité à continuer à satisfaire aux exigences de la certification...). Une relation de communication est indispensable au processus de certification ou recertification. Si la communication est rompue, la certification devra être interrompue.
- ❖ J'ai pris note que conformément à l'Article 4 des arrêtés compétences, LCC QUALIXPERT tient à la disposition du public via son site internet les informations concernant mes certifications accompagnées de mes coordonnées professionnelles.
- ❖ Dans l'impossibilité de me joindre (courrier, mail ou téléphone), LCC QUALIXPERT se verra dans l'obligation de suspendre immédiatement mes certifications.
- ❖ Je certifie avoir pris connaissance du déroulement de mon cycle de certification ou recertification ci-dessous et m'engage à le respecter :



DEROULEMENT DU CYCLE DE CERTIFICATION ET RECERTIFICATION

ANNEE 1

Au cours de la 1^{ère} année de certification :
Surveillance initiale (pour les candidats en certification initiale uniquement) :
 Envoi du listing de rapports, de la veille et de l'état des réclamations. Surveillance à réaliser par LCC QUALIXPERT.

ENTRE LA 2^{nde} ET LA 4^{ème} ANNEE

Entre la 2^{nde} et 4^{ème} année de certification :
2nd Surveillance du cycle initial ou unique surveillance pour les cycles suivants :
 Envoi du listing de rapports, de la veille et de l'état des réclamations. Surveillance à réaliser par LCC QUALIXPERT
Contrôle sur ouvrage sur les domaines prévus : Réalisation du contrôle sur ouvrage et facturation de celui-ci comme convenu lors de l'inscription.

ANNEE 5

6 mois avant la fin de la certification : Prévoir la recertification.

SPECIFICITE TRANSFERT ENTRANT

(Applicable lorsque le présent formulaire est signé dans le cadre de la finalisation d'une demande de transfert de certification)

- ❖ Par la signature de cet engagement, je confirme ma demande de transfert de certification pour les domaines précisés dans le dossier de transfert F116 transmis à QUALIXPERT.
- ❖ Ma signature vaut contractualisation de ma demande et autorisation pour QUALIXPERT à finaliser les démarches de transfert auprès de mon organisme de certification d'origine.
- ❖ Je m'engage auprès de Qualixpert à régler les frais inhérents au suivi de mon processus de certification détaillés dans les conditions tarifaires (D50).

REGLEMENT

- ❖ Dans le cas d'un paiement échelonné, je m'engage à honorer les échéances prévues.
- ❖ Le signataire du présent document s'engage à informer LCC QUALIXPERT de tout événement susceptible d'entraîner une procédure collective (redressement judiciaire, liquidation, etc. ...)
- ❖ En cas de rupture ou arrêt de mon contrat de travail avec ma société quelle qu'en soit l'origine ou la cause, je m'oblige à informer immédiatement LCC QUALIXPERT et à assurer seul en cas de litige, le règlement des sommes dues. A défaut et à l'expiration d'un délai de trente jours, suivant la première présentation d'une lettre de mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, je déclare avoir été informé et accepter que la certification sera interrompue sans autre avis, ni formalité, toutes les sommes déjà réglées à LCC QUALIXPERT lui restant définitivement acquises.
- ❖ **ATTENTION : Pour un paiement comptant ou échelonné les frais de contrôle sur ouvrage ne sont pas comptabilisés dans les tarifs d'inscription. Ils seront facturés au moment de la surveillance qui démarrera entre la 2^{nde} et la 4^{ème} année de certification ou dès le 5^{ème} rapport DRIPP établi en Plomb avec mention.**

Je m'engage ainsi à honorer ces frais d'audit in situ ainsi que toutes interventions supplémentaires dues à une plainte.

Dans le cas où je ne respecterais pas l'une des clauses et obligations ci-dessus, je déclare avoir été informé que je m'expose, outre des poursuites judiciaires par LCC QUALIXPERT, à une exclusion immédiate, une suspension ou l'interruption de ma certification. Les tribunaux de Castres seront seuls compétents en cas de litige entre LCC QUALIXPERT et le signataire du présent document.

Fait le à

SIGNATURE :

Précédée de la mention

« LU ET APPROUVE » :

**Pensez à cocher les cases page 1*